

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/07/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 09/07/2024  
Et  
Publication ou notification du :  
09/07/2024

L'an 2024, le 5 Juillet à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28/06/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/06/2024.

**Présents** : M. de DREUZY Philippe, Maire,  
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, ORLAND Martine, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,  
MM : BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DE BLOIS Bruno, DELIGNY Frédéric, FOUCAULT Gilles, GARRIDO Francis

**Excusé ayant donné procuration** :  
M. AGOUTIN Cyril à Mme COLLET Elisabeth

**A été nommé(e) secrétaire** : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Mme BOUSSIER Marie-Anne

### 2024-28 – Décision Modificative n°1 Budget Eau Complément d'intérêt pour le crédit agricole

Lors du vote du BP2024 Eau, il n'a pas été prévu un crédit suffisant au Chapitre 66 – Charges financières, pour le mandatement des intérêts du prêt des travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable.

C'est pourquoi, il est nécessaire de procéder à la décision modificative n°1 suivante :

#### Dépenses de Fonctionnement

Chapitre 22 Dépenses imprévues

Compte 022 – Dépenses imprévues - 3 132,00 €

#### Dépenses de Fonctionnement

Chapitre 66 – Charges financières

Compte 66111 – Intérêts réglés à l'échéance + 3 132,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la Décision Modificative n°1 Budget Eau ci-dessus pour mandatement des intérêts pour le crédit agricole.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Le Secrétaire de séance,  
M. BOUQUIN Jean-Jacques



En mairie, le 05/07/2024



Le Maire,  
M. de DREUZY Philippe

